

**L'An DEUX MIL SEIZE,
le VINGT ET UN NOVEMBRE
à vingt heures trente,**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. PERRIN Raymond, Maire.

Présents : Mmes RIBES Monique - DOMERGUE Christine - Mrs PERRIN Raymond - DEJOB Xavier - CROZET Guy - GUILLOT Jacqueline

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : GEORGES Jean François- MEILLAND René- ROUX Maryline - CLAVARON Patrice

Absents :

Secrétaire de séance : CROZET GUY

48- 01 novembre -2016

Objet : Opération d'aménagement du bourg : convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune et le syndicat des eaux de la Bombarde, CCPU et le SIEL pour la réalisation des travaux liés à l'aménagement du bourg de la commune de St Marcel

Monsieur Le Maire explique que pour l'opération d'aménagement du bourg de la commune de Saint Marcel d'Urfé, il est nécessaire de constituer un groupement de commande pour la réalisation des travaux sur réseaux secs et humides et de voirie, entre le SIEL, la commune de Saint Marcel d'Urfé, la Communauté de communes du Pays d'Urfé et le Syndicat des eaux de la Bombarde.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser la commune à être membre du groupement de commande précité, de valider le projet de convention correspondant (ci-joint) et d'autoriser le maire à le signer.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- autorise la commune à être membre du groupement de commande pour la réalisation des travaux sur réseaux secs et humides et de voirie, entre le SIEL, la commune de Saint Marcel d'Urfé, la Communauté de communes du Pays d'Urfé et le Syndicat des eaux de la Bombarde.
- approuve la convention constitutive du groupement de commande précité,
- autorise Monsieur le Maire :
 - . à signer la convention de groupement de commande précitée,
 - . à signer toutes pièces à intervenir,

49- 02 novembre -2016

Salle des fêtes : travaux d'accessibilité et choix des artisans

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé d'effectuer des travaux d'accessibilité de la salle des fêtes communale.

A cette fin, différentes propositions de prix ont été recueillies pour la réalisation de ce projet.

La commission bâtiment a analysé les offres. Monsieur le Maire donne lecture des conclusions de la commission et propose au conseil municipal de retenir les entreprises suivantes

- Toilettes :

- Démolition - Maçonnerie- Carrelage – faïences : Entreprise Jacquet Noirétable : 5 576.55 € HT

- Plomberie Sanitaires : 2705.00€ HT

- Estrade :

- Menuiseries Intérieures Bois : Entreprise Meilland Sylvain, Saint Martin la Sauveté : 1228.48 € HT

Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- approuve ces différentes attributions et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les bons de commande et affirme que le financement sera reporté sur le BP 2017

50- 03 novembre -2016

Objet : Approbation de la convention d'usage temporaire d'une réserve foncière par Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane

Suite à une demande de, Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane, de renouvellement d'utilisation des terrains communaux proches de sa propriété pour faire paître ses chevaux, Monsieur le Maire donne lecture de la « convention d'usage temporaire d'une réserve foncière » qui pourrait être poursuivie si le conseil en est d'accord.

Ouï cet exposé, le conseil municipal

- Donne son accord pour que Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane utilise à nouveau les terrains communaux proches de sa propriété
- Approuve le contenu de la convention proposée
- Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré les mois, jours et an que dessus,

Objet des délibérations	
<u>48- 01 novembre -2016</u>	<i>Objet : Opération d'aménagement du bourg : convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune et le syndicat des eaux de la Bombarde, CCPU et le SIEL pour la réalisation des travaux liés à l'aménagement du bourg de la commune de St Marcel d'assainissement</i>
<u>49- 02 novembre -2016</u>	<i>Salle des fêtes : travaux d'accessibilité et choix des artisans</i>
<u>50- 03 novembre -2016</u>	<i>Objet : Approbation de la convention d'usage temporaire d'une réserve foncière par Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane</i>

Nom/ prénom des conseillers	Signature	Observations
PERRIN RAYMOND		
CROZET GUY		
RIBES MONIQUE		
GEORGES JEAN FRANCOIS	Absent	
DOMERGUE CHRISTINE		
ROUX MARYLINE	Absente	
GUILLOT JACQUELINE		
MEILLAND RENE	Absent	
CLAVARON PATRICE	Absent	
DEJOB XAVIER		

